



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE



Madame, Monsieur

Comme vous avez peut-être pu le constater FIGEAC QUERCY FOOT a créé un site officiel du club depuis quelques semaines qui vous permet de retrouver l'ensemble de la vie du club. Les calendriers des différentes compétitions, les résultats, les convocations, les entraînements et des galeries photos, concernant vos enfants peuvent être publiés sur le site officiel du club ou réseaux sociaux.

Tout adhérent sportif est susceptible d'être photographié dans le cadre de la vie du club auquel il a librement adhéré, notamment pour les photos d'équipes qui sont la vitrine du club et des catégories représentées dans les divers championnats.

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, nous avons l'obligation de vous demander votre autorisation pour publier des photos puisque chaque individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit d'image.

Je vous remercie de nous confirmer votre accord sur l'utilisation de ces photographies, en nous retournant le coupon ci-joint daté, signé et portant la mention « lu et approuvé bon pour accord ».

Accord droit à l'image

Je, soussigné(e).....

Donne mon accord pour la diffusion de toutes photos individuelles et collectives prise lors de la pratique de mon sport dans le cadre de l'entraînement et des matchs de football au sein de FIGEAC QUERCY FOOT.

En outre j'autorise le fait que ces photographies puissent être publiées dans la presse ou dans tout autre support à but non-commercial et notamment dans le site internet du club : www.figeac-quercy-foot.com

N'autorise pas à ce que des photographies soient publiées sur le site internet du Club, tout support de communication ou dans la presse. *(Dans le cas de photos collectives la jurisprudence autorise un procédé de floutage ou de pixellisation visant à préserver l'anonymat)*

(Cocher votre choix et rayer les mentions inutiles)

Figeac, le

Signature

« Lu et approuvé bon pour accord »